

---

**TEXTE DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DU 5 JUIN 2026**

---

**PREMIÈRE RÉOLUTION**

*(Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales Mixte et Extraordinaire 2025)*

L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, approuve les procès-verbaux des Assemblées Générales Mixte et Extraordinaire 2025.

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

*(Rapport moral et rapport d'activité 2025)*

L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, approuve le rapport moral ainsi que le rapport d'activité de l'exercice 2025 tels qu'ils lui ont été présentés.

**TROISIÈME RÉOLUTION**

*(Rapport financier 2025)*

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport financier incluant les comptes et le rapport de gestion, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve ces comptes, lesquels font apparaître une perte de 47 000€, et décide d'affecter la totalité de la perte au poste de « Report à nouveau », dont le montant actuel de 37 506 € sera ainsi porté à -9 744 €.

L'Assemblée Générale donne quitus au conseil d'administration de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

**QUATRIÈME RÉOLUTION**

*(Rapport du Commissaire aux comptes)*

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement les conventions conclues cet exercice ainsi que celles conclues les exercices précédents qui se sont poursuivies au cours de l'exercice.

**CINQUIÈME RÉOLUTION**

*(Mandats administrateurs)*

Le Président rappelle la situation des mandats des administrateurs suivants :

- Jean-Jacques Antelme : expiration de mandat (collège A de personnes physiques (proches aidants notamment)) ;

- Coralie Cuif : expiration de mandat (collège A de personnes physiques (proches aidants notamment)) ;
- Laurent Hirsch : démission (collège A de personnes physiques (proches aidants notamment)) ;
- Viridiana Roumeau : expiration de mandat (collège B de personnes morales de droit privé (associations, entreprises notamment)) ;
- Gwénaëlle Thual : expiration de mandat (collège A de personnes physiques (proches aidants notamment)).

Après échanges, l'Assemblée Générale approuve les renouvellements des administrateurs ci-dessous mentionnés :

- Coralie Cuif : renouvelée (collège A de personnes physiques (proches aidants notamment)) ;
- Viridiana Roumeau : renouvelée (collège B de personnes morales de droit privé (associations, entreprises notamment)) ;
- Gwénaëlle Thual : renouvelée (collège A de personnes physiques (proches aidants notamment)).

### **SIXIÈME RÉOLUTION** **Pouvoirs**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée aux fins d'effectuer tous dépôts et formalités résultant des décisions prises au cours de l'assemblée générale.